




# ASSOCIATION DECOUVRIR, ANALYSER, AGIR ARAVIS

## Camps itinérants d'été - Calcul de la remise des bons vacances Eté 2017

L'association DAA Aravis est affiliée à des caisses d'allocations familiaales, permettant ainsi de percevoir les aides bénéficiant à certaines familles. Nous récupérons ainsi les bons suivant :

### Bons vacances MSA :



**BON VACANCES ENFANT 2015**

<b>Aide aux Vacances</b>	
VALABLE du 1er février 2015 au 31 janvier 2016	
Matricule : [REDACTED]	
Remettre ce bon à l'organisme de vacances, DES L'INSCRIPTION	

Exp: MSA Alpes du Nord - 73016 Chambéry cedex  
001224 MSA ADN

Vous pouvez bénéficier, pour votre enfant [REDACTED] d'une aide aux vacances selon le barème ci-dessous.

**Participation de la MSA**      Votre Quotient Familial est de : **684 EUROS**

Mode de vacances	QF 0 à 630 Euros	631 à 818 Euros	plus de 818 Euros
Colonie Beg Porz (forfait)	600,00 Euros	450,00 Euros	330,00 Euros
Autre colonie de vacances (par jour, 16 jours maximum)	22,00 Euros	17,00 Euros	
Centre de loisirs (par jour)	6,30 Euros	4,25 Euros	
Mini camp (forfait)	57,00 Euros	47,00 Euros	


Pour faire votre calcul, suivez les indications du cadre rouge. **Exemple pour un séjour de 8 jours à 210 euros :**

- ✓ Prise en charge de la MSA :  $17 \times 8 = 136 \text{ €}$
- ✓ Montant restant à la charge de la famille :  $210 - 136 = 74 \text{ €}$

Eté 2017 : les camps CM1/CM2 durent 8 jours, et le camp 4<sup>e</sup>-term dure 9 jours.



**Bons vacances CAF :**

	<b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE</b> 2 rue Emile Romanet 74987 ANNECY CEDEX 9 www.caf.fr	<b>DOCUMENT A CONSERVER</b>													
N° Identifiant de l'enfant : [REDACTED]															
N° Allocataire : [REDACTED]															
<b>Votre quotient familial en novembre 2015 : 684 €</b>															
<b>Objet : AIDE AUX VACANCES 2016 notification de droits</b>															
Madame, Monsieur,															
Vous pouvez bénéficier de notre soutien pour vos vacances et celles de vos enfants <b>du 4 janvier 2016 au 3 janvier 2017 inclus, pendant les vacances scolaires</b> . Consultez la notice jointe pour plus de détails (conditions, démarches).															
Attention : conservez bien ce document. Vous devrez le présenter à l'accueil de loisirs ou l'organisme de vacances choisi. <b>Aucun duplicata ne pourra être délivré.</b>															
<b>ACCUEILS DE LOISIRS (centres aérés)</b>															
La Caf peut prendre en charge une partie des coûts liés à la présence de votre enfant en accueils de loisirs, dans la limite de 40 jours :															
<table border="1"><thead><tr><th>Barème participation</th><th>Nature</th><th>Nom - Prénom de l'enfant</th><th>Né(e) le</th></tr></thead><tbody><tr><td>CL 1 : 12,00 €/jour</td><td>accueil de loisirs catégorie 1</td><td>[REDACTED]</td><td>[REDACTED]</td></tr><tr><td>CL 2 : 7,50 €/jour</td><td>accueil de loisirs catégorie 2</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Barème participation	Nature	Nom - Prénom de l'enfant	Né(e) le	CL 1 : 12,00 €/jour	accueil de loisirs catégorie 1	[REDACTED]	[REDACTED]	CL 2 : 7,50 €/jour	accueil de loisirs catégorie 2					
Barème participation	Nature	Nom - Prénom de l'enfant	Né(e) le												
CL 1 : 12,00 €/jour	accueil de loisirs catégorie 1	[REDACTED]	[REDACTED]												
CL 2 : 7,50 €/jour	accueil de loisirs catégorie 2														
<b>VACANCES DES ENFANTS : COLONIES/CAMPS/SEJOURS LINGUISTIQUES/ COLONIES SPECIALISEES</b>															
Selon votre quotient familial, la Caf peut prendre en charge une partie des frais liés au départ en colonies de vos enfants, lorsque vous choisissez un séjour auprès d'un prestataire agréé par Vacaf.															
<b>Votre quotient familial en novembre 2015 s'élève à 684 €. La Caf prend en charge 40 % du coût du séjour dans la limite de 26 € par jour (ou 48 € par jour si votre enfant est handicapé).</b>															

**Pour faire votre calcul, suivez les indications du cadre rouge. Exemple pour un séjour de 210 euros :**

- ✓ Prise en charge de la CAF :  $210 \times 0.4 = 84 \text{ €}$
- ✓ Montant restant à la charge de la famille :  $210 - 84 = 126 \text{ €}$

Nous ne dépassons pas le montant de 26 euros par jour, et ce pour aucun des trois camps de l'été 2017.